

Mobilité internationale & wealth insurance : la combinaison gagnante

Ces derniers mois, nous assistons à un véritable phénomène avec un certain nombre de Norvégiens fortunés qui partent s'installer en Suisse. Quelles en sont les raisons et quelles solutions apporter à cette clientèle en matière de gestion et de transmission de patrimoine ?

La Norvège et la Suisse partagent de nombreux points communs. Outre des paysages montagneux et un intérêt certain sur les questions environnementales, ils connaissent une forte stabilité politique et économique, ainsi qu'un haut niveau de vie. L'ensemble de ces éléments favorise le rapprochement entre les deux pays, d'autant plus que l'impôt sur la fortune est particulièrement élevé et controversé auprès des personnes les plus fortunées en Norvège, ce qui encourage une mobilité en faveur de la Suisse. Par ailleurs, une convention signée entre la Confédération Suisse et le Royaume de Norvège afin d'éviter une double imposition permet à ce que la fiscalité applicable soit uniquement celle du pays de résidence du souscripteur. Et si la Suisse applique également un impôt sur la fortune, il reste beaucoup moins élevé qu'en Norvège. Selon des documents publics déposés auprès du registre de la population norvégienne, environ 30 milliardaires et millionnaires ont quitté en 2022 la Norvège pour la Suisse. Cet exode serait même pour l'année 2022 supérieur à celui des 13 années précédentes combinées (source : journal *Dagens Naeringsliv*). Par ailleurs, certains spécialistes du secteur financier prévoient même une amplification de ce phénomène avec des centaines d'autres départs vers la Suisse à venir. La raison principale : une charge fiscale pour les Norvégiens fortunés particulièrement lourde en comparaison aux terres helvétiques. En effet, l'impôt norvégien sur la fortune prélevé sur toutes les fortunes nettes supérieures à



VINH NGUYEN

Country Manager Norway, WEALINS S.A.

1,7 million de NOK (soit 160 000 CHF) est à un taux de 1,1 % pour les plus fortunés. Pour certains clients, dont la plus grande partie de leur patrimoine est directement liée à leur entreprise, la structure de l'impôt peut les amener à retirer d'importants dividendes ou même vendre une partie de leur entreprise.

Fort de ce constat, les clients fortunés norvégiens sont de plus en plus à la recherche de solutions en matière de gestion et de structuration patrimoniale leur permettant d'allier flexibilité, expertise transfrontalière, fiscalité avantageuse et sécurité. Dans ce contexte, le Luxembourg dispose d'une gamme complète de solutions en gestion de patrimoine, ainsi qu'une expertise unique.

Un outil de planification patrimoniale efficace

Le Luxembourg est connu pour sa solide expertise et propose l'outil idéal en matière de planification et de gestion patrimoniale. Souvent considéré comme un investissement complexe, l'offre luxembourgeoise possède de nombreux atouts et permet de répondre parfaitement aux attentes actuelles et futures de la clientèle fortunée et peut être associée à une société holding. « Nos solutions, ainsi que nos services de planification successorale sont pensés et élaborés pour anticiper et répondre aux besoins de nos clients aujourd'hui et demain. Notre concept unique du « Wealth Insurance as a Service » nous permet d'élaborer des produits et services innovants et performants en matière de structuration patrimoniale »,

explique Vinh Nguyen, Country Manager Norway chez WEALINS. « *L'accompagnement patrimonial est indispensable dès lors que l'on envisage la transmission de patrimoine aux générations futures domiciliées dans plusieurs pays. Il s'agit alors d'anticiper et d'appréhender les aspirations de la clientèle (U)HNWI, les sensibiliser et les accompagner au mieux en matière de structuration patrimoniale et de planification successorale, tout en capitalisant sur notre large réseau d'experts et de spécialistes (avocats, fiscalistes,...) dans de multiples juridictions* », ajoute Vinh Nguyen.

Autre atout et non des moindres : la portabilité du contrat. Certaines compagnies d'assurance parmi lesquelles WEALINS sont en mesure d'accompagner le souscripteur tout au long de sa vie, et ce à travers de multiples juridictions. Le contrat a en effet la particularité de s'adapter au cadre juridique et fiscal du nouveau pays de résidence du souscripteur. Selon Vinh Nguyen : « *en cas d'expatriation, WEALINS est généralement en mesure d'accompagner le souscripteur. Cela nécessitera d'adapter notre solution avant le départ, afin que celle-ci reste conforme. Au sein de WEALINS, nous sommes en mesure d'apporter cette expertise, et nos équipes de*

- **Compagnie d'assurance vie luxembourgeoise, WEALINS élabore des solutions innovantes de wealth insurance ;**

- **Solide expérience dans l'accompagnement patrimonial apporté aux résidents en et en dehors de la Norvège ;**

- **+130 experts et compagnie reconnue pour son excellence opérationnelle.**

spécialistes pourront adapter le contrat à la nouvelle résidence fiscale du souscripteur, que ce soit en matière d'actifs sous-jacents ou de structuration patrimoniale. L'objectif étant véritablement d'accompagner nos partenaires et leurs clients sur le long terme ».

Un accompagnement patrimonial à l'international

La mobilité géographique de la clientèle fortunée sous-entend par surcroît une expertise et un accompagnement patrimonial exclusif. « *Nous sommes actifs chez WEALINS sur 10 marchés en Europe et*

*proposons également des solutions sur mesure en dehors de l'Espace Economique Européen. Nous pouvons pour cela capitaliser sur une équipe d'experts pluridisciplinaires (expertise en fiscalité et réglementation, investissement, planification successorale,...) et dédiée par marché nous permettant d'être au plus proche des attentes propres à chacun de nos partenaires et leurs clients en matière de gestion et de structuration patrimoniale », explique Vinh Nguyen. Par ailleurs, WEALINS favorise une approche Human to Human et travaille à l'international, en étroite collaboration avec des partenaires de référence (y compris en Norvège et en Suisse). « *Nous avons développé une approche unique du partenariat nous permettant de garantir des solutions personnalisées quelques soient les projets, ambitions et aspirations patrimoniales de nos clients* », conclut Vinh Nguyen.*



**You lead,
We empower.**

